



LE SPOT

CE
27/06/2013



CASH 2013

Au terme d'un CE largement consacré à l'évolution des métiers des agences, nous avons une pensée pour les GDR qu'on envoie au « Cash allo » et pour la FDV qu'on envoie au « Cash pipe » face à des titulaires mécontents et des parieurs exaspérés par les mesures concernant la limitation des espèces. Cette situation permet de mettre en avant le rôle essentiel des équipes sur le terrain qui ne sont pas trop de deux par secteur pour récupérer des dégâts qui peuvent être considérables en situation de crise...



CASH... PIPE !

CATCH... 2013

Pourtant, nous devons mener un combat pour que la direction comprenne que la réduction des effectifs prévue dans le projet régional nous conduit à un désengagement sur le terrain qui ne nous permettra plus d'avoir cette qualité de relation commerciale avec le réseau, qui fait la force du PMU par rapport à la concurrence.



CASH BONBONS ?

CASH... BONBONS...

Quitte à passer pour des « CASH bonbons », nous avons rappelé notre position sur la mutualisation des métiers :

La fonction de Chef de Secteur implique un accroissement des compétences et des responsabilités. Elle doit donc être accompagnée par une progression du statut et de la rémunération.

Par ailleurs, ce projet d'évolution rend plus que jamais d'actualité les demandes du SHN/CGC formulées en CE et dans le cadre des paritaires salaires pour obtenir :

- Un véhicule de fonction pour la FDV, les Coordonnateurs et les ADA.
- Un forfait de 300 points pour le travail le week-end et les jours fériés.

Enfin, nous sommes revenus sur la nécessité de revoir à la hausse la RCV des équipes des agences, toujours moins nombreuses pour absorber une charge de travail toujours plus importante.

S'agissant du statut, de la rémunération et des véhicules, pour l'instant, la DRH ne... **CASH RIEN !...**

Avec le risque d'aller au « Clash 2013 » devant un front syndical uni autour de revendications légitimes...

AUGMENTATION SALAIRE ET STATUT DES CDS...



POUR L'INSTANT, C'EST...
« MA... CACHE !... »

CONTACT	AVENANTS AUX CONTRATS	FORMATION CDS	NIVEAUX DE COMPETENCES
La DRC promet le logiciel le plus performant du marché, sans répliation et sans doute compatible avec un IPAD.	Les Chefs De Secteur vont devoir signer un avenant à leur contrat. Seuls les RTC pourront refuser un poste de Chef De Secteur et opter pour un poste de RTF. Un Responsable Secteur Commercial qui refuserait le poste de CDS risque... le licenciement !	De gros moyens seront consacrés à une formation en vue d'obtenir une qualification de Responsable Marketing et Commercial (niveau BAC + 3).	Les 7 compétences du CDS : Vente et négociation, développement du secteur, relation titulaire, prospection, pilotage d'activité, sécurité financière, merchandising. Dans chacune de ces compétences, le CDS sera évalué sur 3 niveaux : Junior, Sénior, Expert, pour l'instant sans lien avec la rémunération...

AVIS DU CE

Nouveaux horaires du pôle TV : Avis favorable.

Réorganisation D3P : Avis défavorable du SHN/CGC, en raison d'un manque de considération de l'avis et du travail des salariés concernés qui sont nombreux à ne pas adhérer à cette réorganisation pourtant nécessaire compte tenu d'un effectif qui ne suit pas l'augmentation du nombre des projets à traiter en parallèle, qui est passé de 25 à 60...

Politique de contrats en alternance : Avis favorable à la formation et à l'employabilité des jeunes, des handicapés et des demandeurs d'emploi, à condition que cette politique ne dissimule pas le recours à une ressource bon marché aux dépens de recrutements CDI.

INTERESSEMENT

AVIS FAVORABLE

La **signature du SHN/CGC** permet de **préserver l'intéressement** amené par le SHN/CGC au PMU, tout en maintenant le niveau de l'enveloppe globale. Rappelons que si le texte n'avait pas obtenu au moins 30% des signatures, l'accord d'intéressement n'aurait pas été applicable et les salariés du PMU en auraient été privés...

Le détail de notre position et de nos propositions est consultable sur nos pages Intranet.

APPELEZ-NOUS !

Pascal BRILLOUET
06 07 11 42 68

Patrick GRATZ
06 07 86 75 04

Christian JEAN-JACQUES
06 08 02 05 54

NOM	
PRENOM	
ADRESSE	
TEL	
SITE PMU	
STATUT	
ADRESSE @	

ADHESION A RETOURNER A

PASCAL RIBIER

2 CHEMIN DU CHARBONNIER
69780 SAINT PIERRE CHANDIEU

06 89 63 56 36
(Avec un chèque de 50 €)